

SOCIETE DE TIR DU MANS
Agréée Jeunesse et Sports
N°800/40/84/33
Stand : 103 rue de la Foucaudière
72100 LE MANS

Procès-verbal de la réunion de bureau de préparation de l'AG
qui s'est déroulée mardi 8 octobre 2019 à 19h
dans les locaux rue de la Foucaudière au MANS

Membres du bureau présents

Messieurs CHEVRIER Lionel, PORTEBOEUF Henri, TOLLET Didier, PUCEL Didier, Mmes DAMANGE Monique, DEMARET Delphine.

Proposition de dates pour l'AG

Samedi 7 décembre et si besoin le samedi 14 décembre à 10h pour atteinte du quorum.

L'AG sera suivie d'un apéritif déjeunatoire sur inscription.

Demande de réponse pour la présence AG et apéritif au plus tard le 28/11/19.

Proposition d'ordre du jour pour l'AG

- Emargement des membres actifs
- Nomination d'un assesseur et d'un scrutateur
- Approbation des CR des AG ordinaire du 17 novembre 2018
- Rapport moral, d'activité et sportif 2018/2019
- Tarif des cotisations 2020/2021
- Tarif des dédommagements 2019/2020
- Rapport financier saison 2018/2019
- Budget prévisionnel 2019/2020
- Rapport des Vérificateurs aux comptes 2018/2019
- Approbation du bilan financier 2018/2019 (quitus au trésorier)
- Election des vérificateurs aux comptes 2019/2020
- Travaux du stand restant à réaliser
- Subventions diverses, sport et handicap, VM
- Questions diverses

Un pouvoir sera joint à cet ordre du jour.

L'invitation et le pouvoir seront envoyés par mail avec un double mis dans la boîte à courrier au stand.

Les souhaits, les questions diverses et les inscriptions pour l'apéritif déjeunatoire devront parvenir au président pour le 22 novembre 2019 au plus tard (note du rédacteur).

Rapport moral, d'activité 2018/2019

Sera présenté par Lionel CHEVRIER, Président.

Le rapport sportif 2018/2019 sera présenté par Gilles LEGUY.

Tarif des cotisations 2020/2021 (propositions)

Pas d'augmentation de la cotisation club ni du droit d'entrée.

La location d'arme inclura dorénavant le rechargement en air, pour un montant total de 60€.

Pour les tireurs ayant leur arme personnelle, le forfait air comprimé et CO2 reste à 16€.

Pour le prêt des vestes/pantalons de carabiniers, baisse du tarif à 30€ la location par an.

Tarif des dédommagements 2020/2021

Pas de changement.

Rapport financier saison 2018/2019

Sera présenté par Didier PUCEL, Trésorier.

SOCIETE DE TIR DU MANS
Agréée Jeunesse et Sports
N°800/40/84/33
Stand : 103 rue de la Foucaudière
72100 LE MANS

Résultat du bilan au 31/08/19 : 3.109,19€. Trésorerie : 46.081,64€. Aucune dette.

Les 2 commissaires aux comptes : Messieurs Frédéric GARNIER et Jean François MAGGI seront invités à vérifier l'exactitude des comptes.

Budgets prévisionnels saison 2019/2020 et 2020/2021 (propositions)

Seront présentés par Didier PUCEL, Trésorier.

Budget 2019/2020 : prévisionnel à 65.135€

Questions diverses et informations

L'assemblée générale du CD 72 aura lieu au Club, date non décidée à ce jour.

Concours du club : et sportif saison 2018/2019

Dates : 25/26 janvier 2020.

Lionel s'occupe de faire imprimer les invitations.

Henri s'occupe de faire les demandes de récompenses.

Une soirée sera organisée par Lionel pour mettre en série les cibles pour les départementaux et le concours du club.

Stages animateurs : Monique fait les repas le samedi et Lionel le dimanche : 11 participants, 13 repas.

Fin de la réunion à 20h50.

LE PRESIDENT

Lionel CHEVRIER

LA SECRETAIRE ADJOINTE

Delphine DEMARET